



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Le Val d'Hayez, le 25 février 2019

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira salle du conseil municipal du quartier d'Aubevoye, en séance ordinaire, le Jeudi 28 Février 2019 à 20 heures 30.

Affiché le 21/02/2019

LE MAIRE,

Michèle PUCHEU

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GENERALES

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2019,
- 2 – Accord du conseil municipal sur la création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale issue de la fusion de la fusion de la communauté d'agglomération Seine-





LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Le Val d'Hazey, le 25 février 2019

Eure et de la communauté de communes Eure-Madrie-Seine –
Validation du projet de périmètre, de la catégorie juridique et
des statuts du futur établissement public de coopération
intercommunale,

3 – PLUi valant SCoT : demane avis du conseil municipal sur
l'arrêt du document,

4 – Convention de servitudes ENEDIS/LE VAL D'HAZEY,

5 – Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) : approbation,

6 - Indemnité de fonction des élus à compter du 1^{er} janvier 2019,

7 – Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation pré-
sentée par la société CEMEX,

B - AFFAIRES FINANCIERES

8 – Débat d'orientations budgétaires 2019,

9 – Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater des
dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019,

C - AFFAIRES DIVERSES

